

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Moshe Katsav, Président de l'Etat d'Israël, sur la recherche de la paix au Proche-Orient et la saisine de la Cour internationale de La Haye sur la construction d'un mur entre Israël et la Cisjordanie, la lutte contre l'antisémitisme et la question de d'admission d'Israël dans la francophonie, Paris le 16 février 2004.

LE PRESIDENT - Je suis particulièrement heureux de recevoir aujourd'hui en visite d'Etat le Président de l'Etat d'Israël, M. Moshe KATSAV. Cette visite, qui est la première depuis plus de 15 ans d'un chef de l'Etat d'Israël, est l'occasion de réaffirmer une amitié ancienne et profonde entre la France et Israël et de réaffirmer aussi notre volonté de densifier l'ensemble de nos relations bilatérales.

Chacun connaît le rôle qu'a joué la France pour aider le jeune Etat d'Israël à assurer son existence. L'attachement de la France à la légitimité et à l'existence d'Israël comme à sa sécurité est une exigence permanente et absolue de la politique étrangère de notre pays. Français et Israéliens partagent des valeurs démocratiques et nous avons des affinités culturelles qui sont à la fois fortes et anciennes.

Depuis deux ans, ces relations sont entrées dans une nouvelle phase. Un groupe de haut niveau, coprésidé par l'ambassadeur Yehuda LANCRY et le professeur David KHAYAT, a identifié toute une série de projets nouveaux dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique, de haute technologie également.

Le Président KATSAV et moi nous nous sommes réjouis, au cours de nos entretiens, de la rapidité avec laquelle ces projets ont été mis en place et notamment. - je le cite parce que j'y étais attaché - le projet du nouvel institut français de Tel Aviv.

Nous avons naturellement évoqué la situation au Proche-Orient. Notre discussion a été riche car le Président KATSAV a sur ces sujets, chacun le sait, une hauteur de vue à laquelle nous sommes naturellement très sensibles. J'ai tenu un discours d'amitié et de franchise au Président KATSAV et je lui ai fait part du point de vue de la France.

Depuis toujours la politique de la France dans la région est fondée sur la recherche de la paix, naturellement, et ceci pour mettre fin à un conflit qui dure depuis un demi-siècle et qui est à l'origine de grands malheurs pour les peuples. Nous connaissons le lourd et cruel tribut que le peuple israélien paye au terrorisme, un terrorisme que nous condamnons sans réserve et avec la plus grande fermeté. Le terrorisme est une barbarie que rien ne peut ou ne saurait justifier. Israël a le droit de se défendre contre le fléau du terrorisme mais il faut bien savoir aussi que la sécurité ne peut venir que de la paix. La paix et la sécurité ne seront obtenues qu'à travers un règlement qui soit un règlement négocié et juste, fondé sur le droit international, prenant en compte les droits de tous et permettant. car c'est là l'essentiel. une vraie paix qui soit à la fois juste mais qui

... et de tous et permettant, car c'est aussi nécessaire, une paix qui soit durable, mais qui soit surtout durable. C'est pourquoi il faut s'atteler avec détermination à la mise en œuvre de la Feuille de route, qui a été acceptée par les deux parties et qui a été endossée par le Conseil de sécurité de l'ONU. C'est le moyen de parvenir à un règlement qui garantira la sécurité en Israël, ce qui est légitime et nécessaire, tout en permettant aux Palestiniens de vivre dans un Etat qui soit viable et d'y vivre en toute sécurité et en toute dignité.

Nous avons également évoqué, vous le comprendrez, la situation des Juifs de France. J'ai redit au Président la détermination des pouvoirs publics, une détermination sans faille à lutter contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. La France conduit un combat sans relâche dans ce domaine et contre ce fléau, le racisme ou l'antisémitisme. Les résultats sont là, d'ailleurs, pour prouver l'efficacité de l'action menée. Nous sommes et nous serons intransigeants sur cette question et c'est d'ailleurs pourquoi nous n'acceptons pas les mauvais procès qui parfois nous sont faits et qui atteignent ou attentent à l'honneur de la France. Le Président KATSAV a d'ailleurs bien fait le point sur ces sujets et nous l'en remercions et il est très au fait de notre action dans ce domaine.

Nous avons aussi parlé d'autres aspects de la situation régionale. S'agissant du volet syrien et libanais du processus de paix, j'ai redit au Président la conviction de la France qu'il ne saurait y avoir de paix durable au Moyen-Orient si ce n'est pas une paix globale. Les déclarations de part et d'autre, notamment du Président KATSAV et du Président Bachar EL ASSAD montre que des possibilités de relance existent même elles doivent encore être confirmées.

Nous avons évoqué l'Iran, j'ai exposé au Président KATSAV la démarche exigeante qui a conduit la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France à agir auprès des Iraniens et aussi les premiers résultats de cette initiative naturellement, tous les engagements qui ont été pris devront être scrupuleusement respectés, sauf naturellement à trahir la parole donnée.

Nous avons enfin abordé la relation très riche qui unit l'Europe à Israël, notamment à travers le processus de Barcelone et à travers les programmes de coopération scientifique de très haut niveau qui existent entre l'Europe et Israël. Voilà les principaux sujets que nous avons abordés lors de nos entretiens bilatéraux et je souhaite à nouveau une très chaleureuse bienvenue au Président KATSAV à qui je donne maintenant la parole.

LE PRESIDENT KATSAV - Merci infiniment, Monsieur le Président. Tout d'abord je vous remercie Monsieur le Président de m'avoir invité à faire cette visite d'État en France. Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de vous rencontrer, d'échanger des vues sur un certain nombre de sujets qui intéressent nos deux pays. Nous avons eu une conversation à la fois ouverte et sincère et directe comme cela se fait entre deux pays amis, entre deux peuples amis qui partagent des valeurs communes, des croyances communes et une mémoire commune.

Il n'est que naturel d'organiser de telles rencontres aussi souvent que possible lorsque deux états sont amis, même si de temps en temps nous devons également discuter sur des points plus controversés.

C'est vrai, nous avons discuté d'un certain nombre de points, notamment de la coopération bilatérale entre les deux états et je tiens à vous dire, Monsieur le Président, et je dirai même à vous le redire, je tiens à le dire au public, il n'existe aucune différence entre le président de la France et le président de l'État d'Israël dès lors qu'il s'agit d'exprimer son opinion sur l'antisémitisme, mais également à combattre avec détermination l'antisémitisme.

Voilà pourquoi, Monsieur le Président, je vous remercie pour votre lutte contre l'antisémitisme, c'est l'État d'Israël qui vous remercie et vous loue et estime énormément, Monsieur le Président, votre approche sur ce thème particulièrement douloureux. Il ne fait aucun doute, Monsieur le Président, que l'antisémitisme est un défi lancé contre des valeurs universelles. L'antisémitisme, Monsieur le Président, lance un défi aux principes de la France républicaine et des principes en lesquels elle croit et je sais fort bien quels efforts vous engagez dans la lutte, dans le domaine éducatif, sur le plan de la sécurité et d'autres mesures également que vous adoptez.

Nous avons également débattu de sujets qui nous préoccupent dans la région moyen-orientale. Malheureusement trop de sang et de larmes sont versés au Moyen-Orient, je pense que la racine-même du problème actuellement, en ce moment même qui nous oppose aux Palestiniens, ce

n'est pas telle ou telle formule de paix, je pense que le fossé qui les sépare le peuple israélien aujourd'hui, ce fossé est moins large qu'il ne l'a jamais été et les chances de paix et de consolidation d'un rapprochement sont en fait plus proches que jamais. Mais, je le répète, la source-même du problème aujourd'hui c'est le combat lancé au sein même de la société palestinienne dans ce combat entre d'une part les forces de destruction et d'autre part les forces de construction. Et celui qui remportera la victoire au sein de la société palestinienne entre d'une part ces extrémistes qui parlent d'exterminer, de détruire l'état d'Israël, qui empêchent toute progression dans le processus de paix et d'autre part contre les forces constructives, des forces beaucoup plus modérées qui veulent édifier la paix dans les relations avec Israël, je le répète, celui qui l'emportera dans ce combat déterminera en fait le sort du processus de paix.

Si ce sont les forces de destruction qui l'emportent, nous ne pourrons pas parler, négocier avec eux parce qu'ils parlent finalement de détruire l'État d'Israël mais si ceux qui l'emportent sont les forces constructives, alors les chances de paix restent finalement au premier plan. Et nous espérons que ce seront les forces constructives qui feront preuve de détermination, ce sont elles qui devraient représenter fidèlement les Palestiniens.

En tout cas, Israël ne peut pas négocier avec trois, quatre, cinq autorités. Nous voulons négocier avec une autorité représentant le peuple palestinien, qui sait imposer son autorité au peuple palestinien, une seule autorité qui, seule, saura veiller aux intérêts des Palestiniens. Et je ne doute pas que les Palestiniens finiront par aboutir à des résultats énormes s'ils mettent fin eux à ces effusions de sang car, en effet, l'État d'Israël n'a pas supprimé ou annulé la Feuille de route. Israël au contraire a pris des mesures mais c'est pour mieux défendre la vie et la sécurité des citoyens israéliens. Si ce terrorisme cessait, nous n'aurions plus besoin d'adopter et de poursuivre les mesures que nous avons prises. Dans la réalité actuelle, nous avons besoin de ces mesures de sécurité. Nous ne sommes pas intéressés à les maintenir mais elles nous ont été imposées par la poursuite du terrorisme.

Je suis également convaincu que l'Europe peut jouer un rôle efficace et constructif dans le soutien au processus de paix. Je pense que, sur un plan humanitaire, l'Europe peut apporter une contribution économique au peuple palestinien et cela évidemment, nous ne nous y opposons pas, nous n'exigeons aucune exclusivité dans les relations de la France avec nous, mais je pense que l'Europe doit poser des conditions et dire : tout soutien politique aux Palestiniens est conditionné par la fin des effusions de sang et du terrorisme.

Si les Palestiniens mettent fin au terrorisme, nous pourrons reprendre le processus de paix et la situation économique et politique du peuple palestinien sera améliorée et sa situation internationale sera bien meilleure et il obtiendra des résultats bien supérieurs à ceux qu'ils escomptent même. Personnellement je ne vois pas dans les Palestiniens des ennemis. Nous avons nous et les Palestiniens des intérêts communs et nous prenons de plus en plus conscience en Israël des intérêts communs avec les Palestiniens et j'espère que d'autre part, les Palestiniens quant à eux, feront ressentir à leurs citoyens à quel point ils ont des points d'intérêt communs avec les Israéliens.

J'invite le Président français à faire une visite d'Etat en Israël, comme cela se doit entre Etats amis, et je dois dire qu'il y a une alchimie assez particulière qui est en train de s'établir ici. Mais au-delà de cela, je pense que nous sommes vraiment en mesure d'échanger des vues et, par cet échange de vues, je suis convaincu que nous pourrons mieux encore resserrer les liens. Et je vous remercie donc, Monsieur le Président, de cet entretien particulièrement positif que vous nous avez permis d'avoir avec vous, merci beaucoup.

QUESTION - Monsieur le Président CHIRAC, la semaine prochaine la Cour internationale de La Haye va traiter de l'affaire du mur ou de la clôture de sécurité israélienne. Est-ce à votre avis le bon moyen de traiter cette affaire et comment Israël peut réagir au terrorisme ? En ce qui concerne le sujet syrien, l'invitation lancée par le Président KATSAV et au Président Bachar ASSAD vous paraît réalisable ? Est-ce que la France pourrait contribuer à ce sujet ?

LE PRESIDENT - Premièrement, je ne suis pas absolument certain que la saisine de la Cour soit dans ce domaine la procédure la plus efficace, mais elle est légitime. Par conséquent, nous

n'avons pas d'objection à cette procédure. Il appartient à la Cour et à elle seule de dire si elle est ou non compétente et sur ce point, naturellement la, France n'a pas pris de position et ne saurait en prendre.

S'agissant de la nécessité d'avoir une paix globale, qui implique naturellement que la Syrie et le Liban participent également à ce processus de paix, j'ai observé effectivement des ouvertures qui ont été évoquées, d'une part par le Président, mais aussi par le Président ASSAD. Je souhaite naturellement que ces discussions qui avaient été poursuivies du temps du Président EL ASSAD, longuement et de façon approfondie, puissent être reprises car je le répète, la paix au Proche-Orient doit être une paix globale sinon elle ne sera pas parfaite.

QUESTION - Monsieur le Président, nous savons que la France a une grande influence dans le monde arabe. Que peut-elle faire pour aider à régler le problème entre Israël et les Palestiniens ?

LE PRESIDENT - Avant de répondre à cette question, peut-être que le Président KATSAV avait quelque chose à préciser à la suite de la question précédente ?

LE PRESIDENT KATSAV - Eh bien, Monsieur le Président, nous avons beaucoup de respect pour la presse. J'ai compris en fait que la question vous était adressée Monsieur le Président. Est-ce que vous souhaitez également ma réaction ? Non, je crois que c'était surtout une question à la France.

En ce qui concerne le tribunal de La Haye, nous considérons qu'il n'est pas habilité à débattre de problèmes qui opposent des Etats ou des pouvoirs divers puisqu'on ne peut pas parler d'un Etat au monde qui ne connaisse pas de différends ou de conflits avec un autre Etat. Et de notre point de vue, ce serait un précédent dangereux si la Cour internationale de justice de La Haye commençait à débattre et aboutisse à un verdict sur le conflit qui nous oppose au peuple palestinien. A nos yeux, c'est uniquement autour de la table de négociation, d'une négociation purement politique, que nous pourrions aboutir à une solution. C'est ainsi que nous avons abouti à un accord de paix avec l'Egypte et avec la Jordanie et c'est de la même manière que nous devons aboutir à un accord de paix avec les Palestiniens.

Si l'on veut soumettre le conflit qui nous oppose à la Cour internationale de justice de La Haye, eh bien je crois que ce sont ceux qui envoient des assassins assassiner dans son berceau un bébé, un nourrisson qui est assassiné à bout portant durant son sommeil et ensuite lorsque la mère de ce nourrisson vient défendre son bébé, ces assassins la tuent également, ce sont ceux aussi qui versent le sang des citoyens israéliens attablés dans des restaurants ou qui prennent l'autobus et qui, au nom d'Allah, revendiquent avec fierté ces actes d'assassinat, ce sont eux qui devraient être jugés par la Cour internationale de justice.

LE PRESIDENT - Je reviens si vous le permettez, à la question précédente. C'est vrai que la France entretient depuis très longtemps, historiquement, de bonnes relations avec le monde arabe dans son ensemble. Aujourd'hui elle a, je vous l'ai dit, elle a une position claire, et qui est d'ailleurs partagée par l'ensemble des Européens, enfin de l'Union européenne. Concernant la mise en oeuvre de la Feuille de route, il faut bien reconnaître que l'influence européenne dans ce domaine, jusqu'ici, est limitée mais j'ai noté avec beaucoup d'intérêt les réflexions du Président KATSAV sur ce que pourrait être une intervention plus efficace de la part de l'Europe, et donc de la France aussi, dans le conflit israélo-palestinien.

QUESTION - Nous venons d'entendre le Président KATSAV vous inviter à une visite d'Etat en Israël. Nous aimerions savoir quelle suite vous comptez donner à cette invitation et si vous permettez une autre question £ pensez-vous qu'il sera peut-être aussi le moment d'intégrer Israël dans la francophonie ?

LE PRESIDENT - D'abord j'ai reçu avec beaucoup de plaisir l'invitation du Président KATSAV. Je lui disais, en descendant l'escalier tout à l'heure qu'il avait en France une image qui était respectée, admirée et aimée. Cela ne fait aucun doute. Donc c'est avec plaisir que j'ai accueilli son invitation.

Le Président KATSAV m'a également parlé de la Francophonie, bien entendu. Car nous savons tous qu'Israël a dans son sein un nombre important de francophones. Je pense en particulier, mais pas seulement naturellement, à un certain nombre d'Israéliens d'origine marocaine et tunisienne qui sont francophones. Il n'y a pas qu'eux mais enfin nous avons des relations avec

consensus qui sont transphobes, il n'y a pas que ça mais enfin nous avons des relations avec eux. Ils interviennent beaucoup. Et donc nous sommes très sensibles à cela. Vous savez il y a cinquante-trois ou cinquante-quatre pays dans la francophonie, et le pacte initial prévoit que chaque pays a un droit de veto pour l'élargissement. C'est cela notre problème. Alors je souhaite naturellement qu'Israël y soit accueilli. Mais d'abord nous ne sommes pas les responsables ou les chefs de l'organisation de la Francophonie, c'est une organisation démocratique qui se gère à partir de ses statuts avec ses propres responsables. Je l'ai déjà dit bien souvent. J'y suis favorable et nous l'évoquerons encore à la prochaine réunion qui aura lieu à Ouagadougou, mais dans l'état actuel des choses, juridiquement, à partir du moment où il y a une opposition il n'y a pas de possibilité de la surmonter.

QUESTION - On a constaté en France une augmentation des actes antisémites avec le déclenchement de la deuxième Intifada. Je voulais savoir si vous aviez quelque chose à dire à ceux, aux Français, qui essaient d'importer en France le conflit du Proche-Orient et à ceux qui les instrumentalisent ?

LE PRESIDENT - J'ai d'abord oublié de demander au Président KATSAV s'il voulait dire quelque chose sur la Francophonie ?

LE PRESIDENT KATSAV - Non, M. Le Président, je me contente de ce que vous avez dit. En tout cas je vous remercie. Vous voyez nous avons une vraie solidarité, M. le Président, que nous avons créée.

LE PRESIDENT - Il y a eu, c'est vrai, une augmentation des actes antisémites. Et, je le répète, tout à l'heure le Président KATSAV l'a dit également, c'est un comportement qui est totalement à l'opposé de tout ce qui fait les valeurs républicaines de notre pays. C'est à l'opposé et donc nous ne pouvons que réagir de la façon la plus ferme, la plus exemplaire et je dirais la plus notoire pour réprimer ce genre de manifestations, quelle que soit la façon dont elles s'expriment, depuis la simple injure jusqu'à l'agression, naturellement. Il n'y a pas de hiérarchie dans la condamnation.

J'ai dit à plusieurs reprises que, quand on attaquait un juif en France, on attaquait la France tout entière. Je l'ai dit publiquement et c'est ça la réalité des choses parce qu'on touche à nos valeurs. J'en ai parlé longuement avec le Président, qui avait d'ailleurs dit des choses très claires sur ce sujet, notamment dans ces récentes interventions dans les médias français à l'occasion de son voyage, et je lui ai dit que notre détermination était entière. Voilà, je ne peux pas vous en dire plus mais sachez que nous n'accepterons aucune dérive de cette nature et que nous prendrons toutes les mesures permettant de les sanctionner.

QUESTION - On entend souvent des responsables israéliens nous dire que les intérêts de la France et Israël ne sont pas souvent les mêmes au Moyen-Orient mais malgré cela il faut quand même rester amis. Alors partagez-vous cette idée ? Ma deuxième question : le Président KATSAV parlait de forces constructives et destructives au sein de l'autorité palestinienne, est-ce que les trois dernières années après le début de la deuxième Intifada, vous pensez qu'il y avait un moment où ARAFAT était aussi une force destructive ? Peut-être une petite dernière question : vous avez parlé gentiment des mots que vous avez dits à notre Président en descendant les escaliers, à notre Premier ministre Ariel SHARON, pourriez-vous aussi trouver quelques compliments ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas très bien compris votre question sur les intérêts de la France. C'est tout à fait légitime est naturel. La France a une certaine vision du Moyen-Orient, c'est tout à fait légitime, et on a évoqué tout à l'heure ces relations anciennes avec le monde arabe qui sont historiques également. D'autre part la France est maintenant intégrée dans un système européen, l'Union européenne et elle ne prend pas de position qui soit différente des positions qui sont élaborées en commun par l'Union européenne et, par conséquent, c'est là en réalité l'élément essentiel. Mais j'ai rappelé dans mon propos introductif quelles étaient les constantes de la diplomatie française s'agissant de l'existence et de la sécurité de l'Etat d'Israël et, de ce point de vue, il n'y a jamais eu de modification dans la ligne diplomatique française.

Vous avez parlé des forces constructrices et destructrices. C'est le Président qui l'a fait, mais enfin vous l'avez rappelé. C'est évident, d'ailleurs, dans le monde il y a toujours les forces

positives et les forces négatives. Toute la réflexion du monde s'est orientée autour de la solution, dans toutes les civilisations, à cette opposition de force.

Je constate que les forces destructrices se sont considérablement développées depuis l'an 2000 alors que je me souviens de cette époque, en l'an 2000, où nous étions très proches d'une solution. Je ne puis que déplorer cette évolution et, en toute hypothèse, condamner tous ceux, sans réserve, qui directement ou indirectement participent à des actes de nature terroriste. Enfin, vous n'imaginez pas que je vais me mettre à donner des jugements sur les chefs d'Etat et de Gouvernement du monde, quels qu'ils soient. Fussent-ils d'Israël. J'ai simplement rappelé que dans l'opinion française, dans l'opinion publique française, parce que c'est vrai, le Président KATSAV est un homme respecté et qui jouit d'une bonne image et d'une bonne réputation. Voilà, Je vous remercie.

LE PRESIDENT KATSAV - Je tenais à dire qu'en ce qui concerne l'antisémitisme, ce qu'a dit le Président CHIRAC concernant l'antisémitisme aurait pu sortir de ma propre bouche. Nous employons en fait les mêmes mots et pour nous l'antisémitisme n'est pas uniquement un thème juif ou israélien, c'est un problème pour tout Etat qui respecte les valeurs universelles et humanitaires et tout Etat doit s'inquiéter en cas de manifestation antisémite. Partout où une synagogue brûle on peut craindre dans l'avenir que l'on lapide le Parlement. Il y a un lien étroit entre l'antisémitisme et entre un risque pour la démocratie. Je vous remercie.

LE PRESIDENT - Merci.